Réf. Farde e-Assemblées : 2685435

N° OJ : **87**

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/12/2025

Objet : Reconduction de la convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Territoires de la Mémoire.- 2025-2029.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle Loi Communale et plus particulièrement son article 117 ;

Considérant que l'asbl Les Territoires de la Mémoire – Centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté, basée à Liège, propose de reconduire un partenariat de 5 ans avec la Ville, visant la lutte contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et les idées d'extrême droite ;

Considérant que ce partenariat a déjà été conclu précédemment et a permis la réalisation de plusieurs projets éducatifs et culturels significatifs ;

Considérant qu'il est opportun de reconduire ce partenariat et d'entériner l'accord par la signature de la convention jointe ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

ARRETE :

Article unique : La convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Les Territoires de la Mémoire pour la période 2025-2029 est adoptée comme reconduction du partenariat existant.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)